

Réf. Documentaire	Version
32184	001

CONSIGNES DE PRISE EN CHARGE DES PRELEVEMENTS

Laboratoire d'Anatomie et Cytologie Pathologiques
CHU de Rouen

1. Chaque prélèvement (biopsie ou pièce opératoire) ainsi que les différents contenants (pots...) doivent être identifiés avec une **étiquette du patient**
2. Tout prélèvement doit être accompagné du **bon de Demande d'examen d'Anatomie et Cytologie Pathologique du CHU de Rouen (GEDI n°19429)**
3. Le bon de demande doit être correctement renseigné et de façon lisible avec :
 - Identification du patient (nom de naissance, nom d'usage, prénom, date de naissance, n°CPAGE)
 - Identification du médecin prescripteur
 - Identification du médecin préleveur (si différent du prescripteur)
 - Date et heure de prélèvement
 - Date et heure de fixation du prélèvement
 - Nature du prélèvement et localisation
 - Renseignements cliniques et antécédents
4. En cas d'absence d'un ou plusieurs de ces renseignements, une **fiche de non-conformité** sera réalisée par le laboratoire d'ACP
5. Les prélèvements (biopsie ou pièce opératoire) fixés par vos soins doivent **être immergés dans le fixateur (formol tamponné à 10%) sans compression**
6. Le contenant sera si possible adapté à la taille du prélèvement avec la **quantité de fixateur = 10 fois le volume du prélèvement**

Cas des prélèvements acheminés à l'état frais :

7. Les **examens extemporanés** doivent être acheminés de façon **URGENTE** au laboratoire **à l'état frais, sans fixateur et annoncés** (appel de l'unité de soins au laboratoire d'ACP : poste 65645 / ligne directe 02 32 88 56 45 et utilisation de la sonnerie spécifique à l'entrée de la réception au 3^{ème} étage du laboratoire)
8. Les **prélèvements non fixés (= état frais)** seront acheminés **RAPIDEMENT** au laboratoire (le temps d'ischémie froide doit être **inférieur à 30 minutes**) et **donnés en main propre** au personnel de la réception du laboratoire

9. **En dehors des heures d'ouverture** du laboratoire, les prélèvements (avec leurs bons de demande) seront conservés selon les consignes notifiées dans les Fiches d'Analyse et d'Aide au Prélèvement (FAAP) consultables via l'intranet du CHU de Rouen et sur VISKALI (Manuel de Prélèvement) accessible depuis GEDI

10. **En cas d'incertitude**, n'hésitez pas à contacter le laboratoire d'ACP au **02 32 88 82 12**

Localisation du service et contacts :

Service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques : Site Charles Nicolle – Pavillon DELARUE

Heures d'ouverture : **du Lundi au Vendredi 8h30 – 17h Fermé Samedi, Dimanche et Jours fériés**

Réception des prélèvements : 3^{ème} étage

Contacts : Secrétariat : 02 32 88 82 12

Extemporane : 02 32 88 56 45 / DECT : 65645

Cadre de santé : Mme Magali DEMEULES : 02 32 88 14 15 / DECT : 61415